

Boucle vélo des Tréchis



Visorando

Une randonnée proposée par michel gillet

Circuit cyclo facile au bord du Canal du Berry puis en limite de la Sologne, avec peu de difficultés et un seul passage non goudronné (entre le canal et le Cher avant de monter vers les Tréchis).



Durée :	2h	Difficulté :	Facile
Distance :	19.85km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	179m	Moyen de locomotion :	En cyclo-route
Dénivelé négatif :	186m	Région :	Sologne
Point haut :	180m	Commune :	Saint-Julien-sur-Cher (41320)
Point bas :	89m		

Description

Départ Place de Saint-Julien sur Cher, au croisement des Rues Nationale et de La Fontaine.

(D/A) Suivre la D922 en direction de Villefranche-sur-Cher et emprunter le pont sur le Cher.

(1) Juste après le pont, prendre à droite la petite route qui borde le Camping de Villefranche, longer le Cher puis virer au Nord.

(2) Tourner à droite et suivre le chemin qui longe le canal puis s'en écarte (quelques ornières et boue possibles).

(3) Prendre à gauche la petite route qui franchit le canal puis la route D976 (ancienne N76). Monter la côte des Tréchis (courte mais assez raide).

(4) Aux Tréchis, tourner à droite en direction de Langon. Bifurquez encore à droite à la deuxième fourche, rejoignez la D6 et poursuivez à droite.

(5) Juste après avoir laissé le château d'eau sur la droite, quitter la D6 en prenant à gauche la Route des Prévosts vers le Bois aux Frères.

(6) Passer au dessus de l'autoroute A85, puis au lieu-dit du Bois aux Frères.

(7) Prendre à gauche la D76 en direction de Romorantin.

(8) Après 800m environ, prendre à nouveau gauche. Passer sous une ligne électrique et poursuivre en direction de l'autoroute A85.

(9) Tourner à gauche à angle aigu sur la D6 passer à nouveau au dessus de l'A85.

(10) Prendre tout de suite à droite vers Villefranche-sur-Cher.

(11) Tourner à gauche à proximité du château d'eau et descendre dans Villefranche-sur-Cher.

(12) Passer la voie de chemin de fer. Tourner à droite dans la Rue de Beauchêne puis dans l'Avenue de Verdun.

(13) Tourner à gauche Rue de la Paix et tout de suite à droite Rue de la Chevrotterie.

(14) Tourner à gauche, plein Sud, dans l'Avenue du Val du Cher (D922).

(1) Franchir le Cher et rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Points de passages

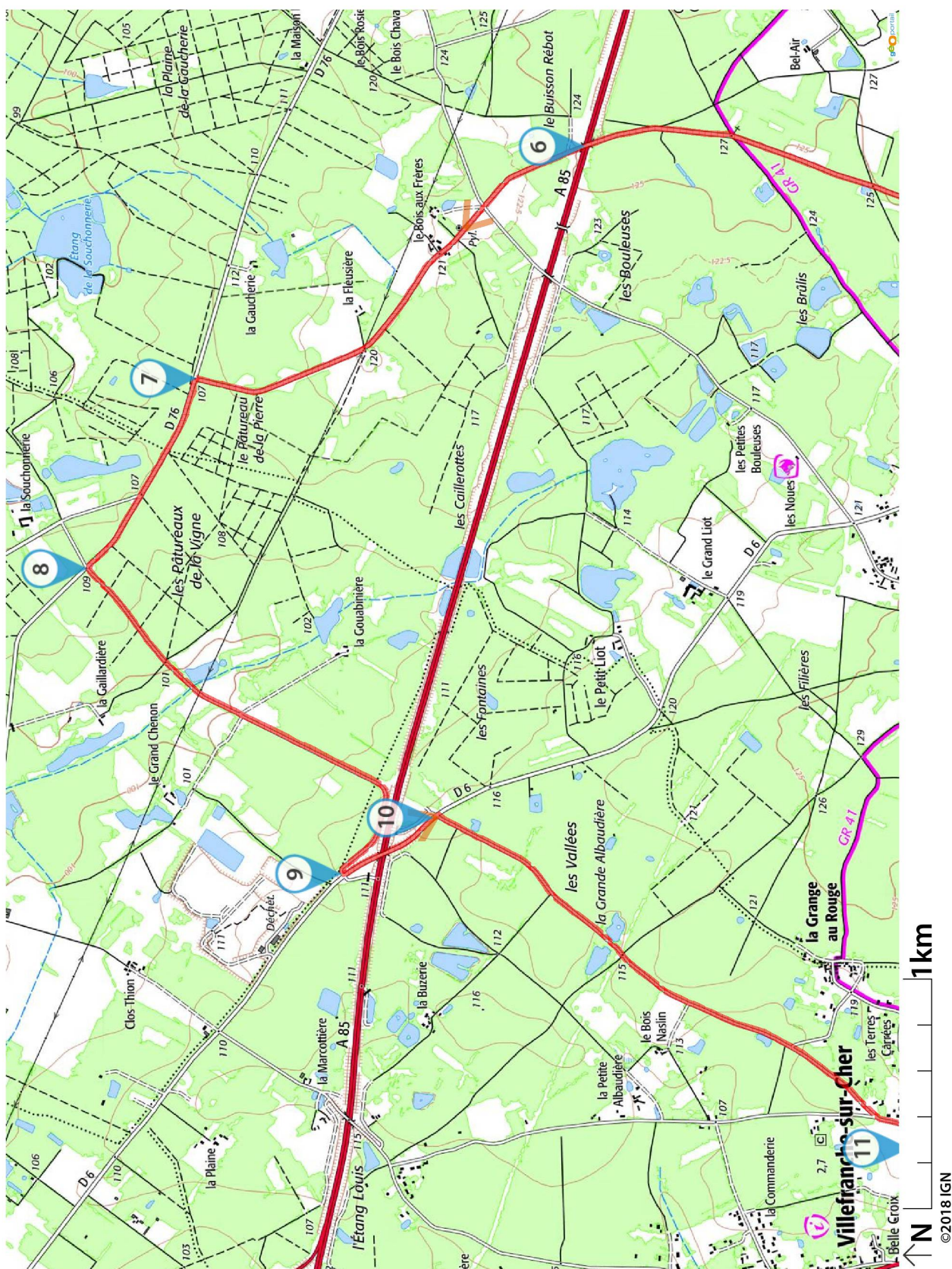
- D/A Saint-Julien sur Cher**
N 47.281736° / E 1.773325° - alt. 96m - km 0
- 1 Le Pont**
N 47.28626° / E 1.769529° - alt. 133m - km 0.64
- 2 Canal du Berry**
N 47.290781° / E 1.777937° - alt. 124m - km 1.77
- 3 Bifurcation**
N 47.28449° / E 1.804314° - alt. 129m - km 4
- 4 Les Tréchis**
N 47.29321° / E 1.806751° - alt. 171m - km 5.03
- 5 Croisement**
N 47.288818° / E 1.826278° - alt. 124m - km 6.67
- 6 Autoroute A85**
N 47.310497° / E 1.834193° - alt. 167m - km 9.22
- 7 D76**
N 47.325727° / E 1.820787° - alt. 150m - km 11.34
- 8 Croisement**
N 47.329967° / E 1.809802° - alt. 149m - km 12.3
- 9 Croisement D6**
N 47.320026° / E 1.792188° - alt. 150m - km 14.38
- 10 Virer à droite**
N 47.316461° / E 1.795428° - alt. 158m - km 14.86
- 11 A gauche à proximité du château d'eau**
N 47.297822° / E 1.776364° - alt. 158m - km 17.46
- 12 Voie de chemin de fer**
N 47.293985° / E 1.775899° - alt. 143m - km 17.91
- 13 Rue de la Paix**
N 47.292733° / E 1.770513° - alt. 131m - km 18.47
- 14 Avenue du Val du Cher**
N 47.2924° / E 1.769412° - alt. 127m - km 18.58
- D/A Saint-Julien sur Cher**
N 47.282144° / E 1.773218° - alt. 96m - km 19.85

Informations pratiques

Parking facile sur la place de Saint-Julien-sur-Cher.

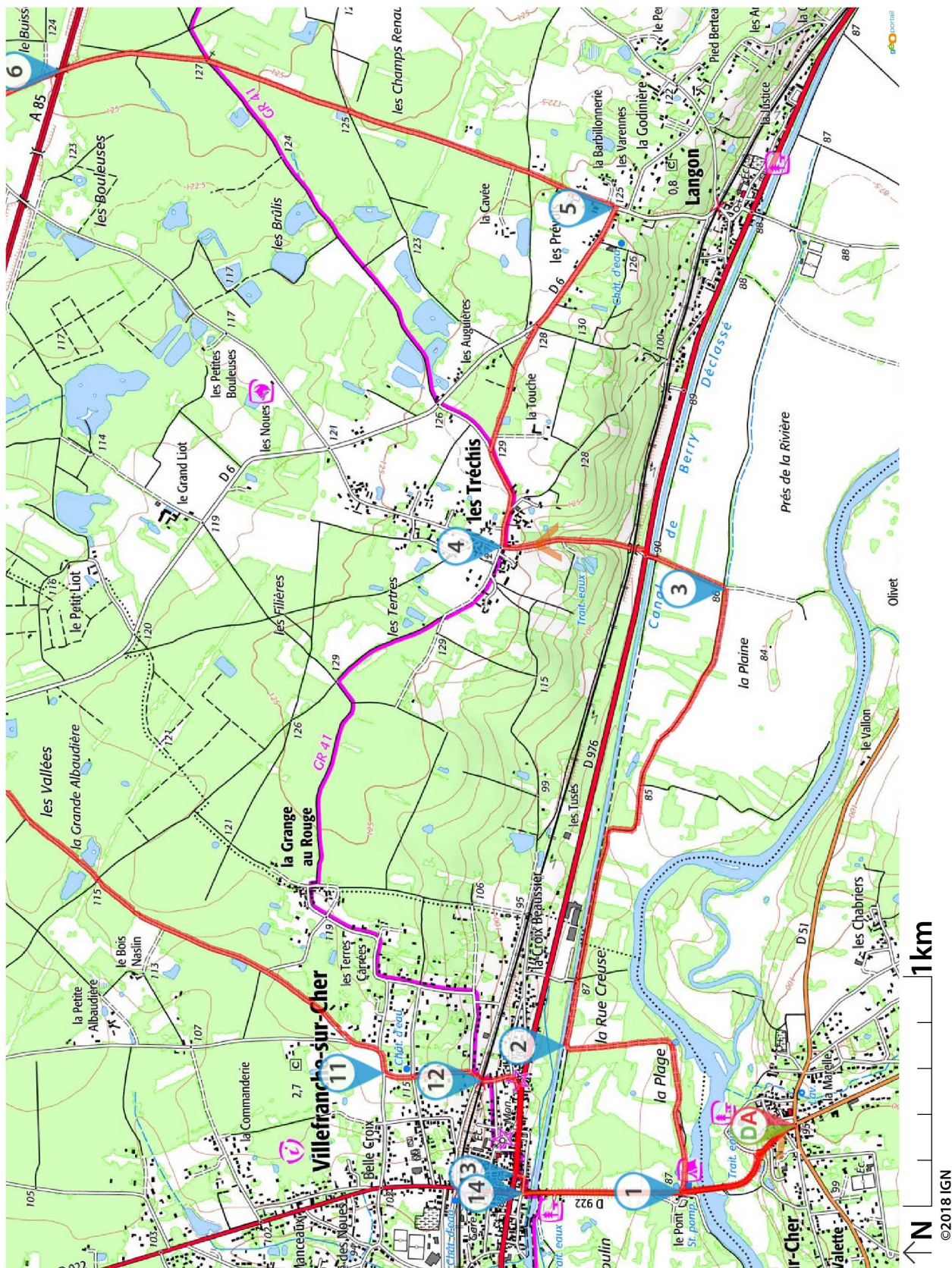
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-velo-des-trechis/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

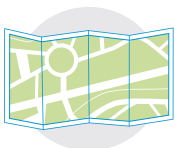
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



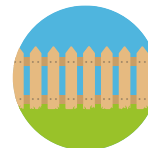
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



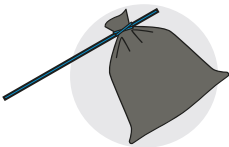
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.